



LA SACEM: UNE OBLIGATION

Vous souhaitez créer avec votre association une manifestation utilisant de la musique ? Que la musique utilisée soit un simple fond d'ambiance (pour une épreuve sportive, un vide-grenier, une exposition...) ou bien utilisée de façon déterminante pour une soirée dansante ou un concert, il ne peut y avoir de musique sans Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique).

LA SACEM, C'EST QUOI ?

La Sacem est une société civile à but non lucratif gérée par les créateurs et éditeurs de musique. Elle favorise la création musicale en protégeant, représentant et servant les intérêts des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique.

SA MISSION

Elle a pour mission essentielle de collecter les droits d'auteur et de les redistribuer en France et dans le monde entier.

Cette mission est fondamentale pour pérenniser la création et le fonctionnement de la filière musicale.

UN LARGE CHAMP D'ACTIONS

Du spectacle vivant à la consommation individuelle, la Sacem œuvre pour diffuser la musique dans le respect des artistes et de leur création.

Dynamique, elle est à l'écoute de l'actualité et de l'environnement musical national et international.

UN REPERTOIRE LARGE ET DIVERSIFIÉ

Une société d'auteurs sans frontières : 37 millions d'œuvres du répertoire mondial représentées.

Le rôle de la Sacem est, en effet, de permettre l'utilisation du répertoire de ses membres (auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) et de préserver la vitalité de la création tout en garantissant aux créateurs le droit de recevoir une juste rémunération en contrepartie de l'exploitation de leurs œuvres.

FORFAIT SPORT AMATEUR, C'EST QUOI ?

Le forfait Sport Amateur est un forfait annuel qui couvre toute la saison d'un club :

- la simple sonorisation de toutes vos manifestations sportives,
- la sonorisation de toutes vos petites séances musicales,
- la sonorisation de votre local associatif.

■ Des démarches allégées

Pour sonoriser vos manifestations sportives, vos locaux associatifs et vos petites manifestations musicales toute une saison, le forfait Sport Amateur vous donne accès à l'intégralité du répertoire de la Sacem.

Ainsi, il n'est plus nécessaire de déclarer à l'avance chacune de ces séances.

■ Un budget maîtrisé

Le forfait Sport Amateur est un abonnement annuel. Son tarif est adapté et vous permet de connaître à l'avance le budget "droit d'auteur" pour la sonorisation des manifestations sportives, locaux associatifs et petites séances.

En savoir plus : <http://www.sacem.fr>